

4PI SR
Société par actions simplifiée à Associé unique
au capital de 1.000 euros
Siège social : 117 Bis Rue de Paris – 94220 Charenton-le-Pont
824 942 619 RCS CRETEIL

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 31 DECEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois et le trente-et-un décembre, à 15 heures au siège social.

Monsieur Co Kim Len Alain PIERRE demeurant 117 Bis Rue de Paris à Charenton-le-Pont (94220), associé unique et seul Président de la société 4PI SR, possédant les 10 actions de 100 euro.

A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES :

- Approbation des comptes de liquidation et répartition du solde de liquidation ;
- Quitus au Liquidateur et décharge de son mandat ;
- Constatation de la clôture des opérations de liquidation ;
- Pouvoirs à donner en vue des formalités.

PREMIERE RESOLUTION

L'associé unique approuve les opérations de liquidation ainsi que les comptes définitifs qui en résultent, faisant ressortir un solde négatif de 4.127,81 euros.

DEUXIEME RESOLUTION

L'associé unique constate que le compte définitif de liquidation fait ressortir des capitaux propres négatif de 911,71 euros et qu'en conséquence, aucun remboursement des actions ne pourra être effectué. Il accepte expressément l'imputation à due concurrence dudit solde négatif sur le compte courant ouvert à son nom dans les livres de la Société.

TROISIEME RESOLUTION

L'associé unique donne quitus au Liquidateur de sa gestion et le décharge de son mandat. Il constate la fin des opérations de liquidation et prononce la clôture définitive de la liquidation. Par conséquent, la personnalité morale cesse d'exister à compter de ce jour.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et consigné au registre prévu par la loi.



Co Kim Len Alain PIERRE, associé unique